

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt mars à 10 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, Carole CAUSSADE, Peggy VERGARA, Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, et Mrs Cyril COTONAT, Richard SIORAK, Franck LILLE

Absents excusés : Mmes Nathalie GALLATO, Christine MARTINEZ et Mr Denis TECOUERES  
Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

### **1) Projet relais de producteurs**

Monsieur le Maire remercie les élus des communes avoisinantes pour leur communication.

Nous avons reçu 77 réponses dont 96% favorables au projet de relais de producteurs. Avec une préférence pour le jour d'ouverture en fin de semaine et plus particulièrement le vendredi en soirée.

Une réunion va être organisée avec les producteurs en vue d'une période d'essai.

### **2) Vente de deux parcelles communales**

La commune a contacté Mr Georges Torrent pour la vente de 2 parcelles qu'il exploite en fermage pour une surface de 78.40 a.

Mr Torrent Georges a fait une proposition d'achat à 8000 €/ha.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition de prix d'achat.

### **3) Projet ferme photovoltaïque**

Suite à la réunion avec Mr Bulant Victor représentant la société « Générale Solaire », Mr Siorak Richard et Mr le Maire nous font un rapport du projet.

L'étude de faisabilité serait sur 3 ans, dont un an relatif à l'étude d'impact, l'issue de laquelle la commune pourrait signer un bail emphytéotique de 40 ans et percevoir un loyer de 10 000€/an.

Ce bail prévoit l'état des lieux initial établi par un huissier pris en charge par la société, au bout des 40 ans la société sera obligée de remettre en état la parcelle et de prévoir le démontage, le démantèlement et le recyclage des panneaux photovoltaïques.

Ce bail serait signé sur une surface de 2.4 ha.

### **4) Compte rendu des commissions communales**

#### Commission communication :

Peggy Vergara nous informe :

- Lors de la prochaine réunion elle présentera la maquette du bulletin municipal 2021
- La Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers a demandé à chaque commune de désigner un lieu emblématique de sa commune, la commission propose l'église Saint André et son cimetière
- Le Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers a constaté qu'il manque une liaison entre les chemins de randonnée de Marciac et ceux de Plaisance-du-Gers, elle travaille à la création d'un nouveau tracé reliant les deux Bourgs-centres du territoire. Ce parcours pourra être classé PR. Les communes traversées sont Marciac, Juillac, Ladevèze-Rivière, Saint-Aunix Lengros, Plaisance- Possibilité d'organiser des boucles dans les communes avoisinantes ou de tracer des liaisons avec des parcours existants : à Tourdun et à Plaisance : sentiers déjà existants et à Lasserade et à Ladevèze-Rivière : possibilités de boucles nouvelles, pour Ladevèze-Rivière chemin d'Espalanque et chemin des Carrerots. Ce circuit pourrait être opérationnel dès cet été.
- La commission a étudié la possibilité d'utiliser l'application Panneau Pocket

#### Commission Vie du Village :

- La commission a travaillé sur le projet relais de producteurs
- Repas des séniors : aucune date n'a été retenue, la crise sanitaire ne permet de se décider

#### Commission bâtiments :

- Il est étudié le drainage au pied des églises côté ouest de l'église Saint Laurent et de l'église Saint André
- Il est prévu une opération d'isolation des combles en lien avec le SIVOM Miélan-Marciac de la mairie, de la salle n°1, de la maison des associations, de la cantine et des appartements. Coût pour les appartements : 0 €, coût pour les bâtiments communaux : TVA (avance qui est récupérer ensuite).

#### Commission voirie :

- Les travaux de curage ont été réalisés : chemin de Labachotte, de Biroulet et de la Croix, du lavoir de Saint-Laurent
- L'enrochement du pont des Arrious a été fait
- Le bétonnage des socles des panneaux a été effectué, dans le cadre de l'opération zéro phyto

### **5) Modification des statuts du SIVOM Miélan-Marcillac**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa séance en date du 21 janvier 2021 le comité syndical du SIVOM de Miélan-Marcillac a approuvé la modification de l'article 10 des statuts relatifs à la création et la composition des commissions.

Aussi l'article 10 précisait : « le comité syndical désigne en son sein des commissions chargées d'étudier et de préparer ses décisions : la commission du personnel, la commission des achats de matériel, la commission des finances. Pour lesquelles le Président et les vice-présidents sont membres de droit la commission des appels d'offres » est modifié comme suit : « le comité syndical peut à tout moment, créer des commissions permanentes ou temporaires. Leur nombre, leur composition, leur objet et leur fonctionnement sont fixés par délibération du comité syndical. Le président est membre de droit »

Accord à l'unanimité des membres présents pour la modification de statuts proposée.

### **6) Point déploiement fibre optique**

Mr le Maire nous informe des travaux qui restent à faire notamment chemin de la Croix, du Lista et une partie de la RD 255.

Mr le Maire demande que l'on vérifie les adresses dans la base de données « adressage » suite à de nombreuses erreurs constatées.

### **QUESTIONS DIVERSE**

- Mr Siorak Richard nous fait part de problèmes de plus en plus nombreux de piratages informatiques sur internet.
- Mr le Maire tient à remercier la Caisse Locale de Groupama pour l'aide de 700 € pour l'achat du défibrillateur

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H45.

Ont signé le registre tous les membres présents.